



Fédération Française de Tennis de Table

Ligue Grand Est

Comité des Ardennes

COMITE DES ARDENNES  
DE TENNIS DE TABLE



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 15/04/2021 EN VISIO CONFERENCE

**Présents** : Vincent BELINGHERI, Chloé DA CUNHA, Julien DUPONT, Peggy GAMBETTI, Jordan GUILLAUME, Nicolas PINAS, Patrick SOILOT, David MAGOT, Virginie COLSON, Guillaume DAVENNE.

**Assiste à la réunion** : Sébastien VAN COPENOLLE (Agent de développement - non élu).

**Excusés** : Daniel SPENLE, Daniel HUBERT, Jean-Michel BRACONNIER, Laetitia GAUDION, Pascal HENON, Thierry LECLERC.

**Absents** : Morgan AUCHTER, Jean Michel LEDEME, Sébastien MANTEAU, Mathieu SIMON, Michelle STAFFE.

§

Le Président Julien DUPONT ouvre la séance à 18H15 et rappelle l'ordre du jour :

- 1- Validation des comptes rendus de réunions précédentes
- 2- Rappel des annonces fédérales et régionales
- 3- Idées/Réflexions sur les réponses à apporter aux clubs et aux licenciés ardennais
- 4- Eté 2021
- 5- Saison 2021/2022
- 6- Informations diverses

La réunion peut débuter car le quorum est atteint avec la présence de 10 élus, soit plus d'un tiers comme l'imposent les statuts de l'association.

§

### **1- Validation des comptes rendus de réunions précédentes**

Envoyés par mail, les comptes rendus du 15 septembre 2020 et du 4 février 2021 n'avaient pas été validés. Afin de procéder à la régularisation, il est proposé de les voter.

Les membres du CDTT08 adoptent ces comptes rendus à l'unanimité des présents.

### **2- Rappel des annonces fédérales et régionales**

**Annonces Fédérales du 1<sup>er</sup> avril :**

- . Interruption du championnat national sans montée ni descente
- . Remboursement critérium, championnat par équipes
- . Outils de communication

. Mutations du 15 mai au 30 juin

*Pour info, le remboursement de licences coûterait 2,1 M€ soit 42% du budget. La FFTT étudie donc plusieurs pistes sur la licence : remise 2021/22, fonds de compensation, dons, ...*

#### Annonces Régionales du 8 avril 2021 :

. Au niveau sportif : alignement sur les décisions fédérales, et arrêt définitif des épreuves officielles individuelles et par équipes de la saison en cours.

. Mise en place d'un plan d'urgence régional doté de 84.000 € : En s'alignant sur les décisions fédérales, la Ligue aurait pu affecter un montant d'environ 53K€ à un plan d'urgence régional (correspondant à 11/14ème de la part régionale du championnat par équipes territorial et ¾ de la part régionale du Critérium Fédéral).

Le Conseil de Ligue a décidé de rendre ce plan d'urgence accessible facilement à tous les clubs du Grand Est. Ils pourront, sur simple demande en ligne et selon leur volonté, soit:

- bénéficier d'un retour direct selon les prestations non réalisées pour chaque club (¾CF et 11/14ème Championnat), sous forme d'une aide correspondante affectée au compte-club pour la saison 2021/2022;

- Déposer une demande pour financer des actions liées à la relance (appel à projet). Le montant accordé à ce titre ne pouvant être inférieur au titre a

. Réflexion relative au Plan de Relance : des mesures sont à l'étude au niveau national, y compris un éventuel effort sur les licences de la saison 2021/2022. En la matière, il n'y a pas lieu de se précipiter plus que de raison. Il faudra être prêt à la rentrée et l'efficacité espérée et nécessaire d'une telle mesure à destination de nos clubs et licenciés, impose à la Ligue d'être en attente des échanges qui auront lieu lors du prochain Grenelle du Tennis de Table.

### **3- Idées/Réflexions sur les réponses à apporter aux clubs et aux licenciés ardennais**

Plusieurs échanges concernant les licences, les engagements aux compétitions du CD08 et la relance. Afin d'avoir un retour des clubs, le Comité s'engage à organiser une réunion en visio avec les clubs ardennais au mois de mai.

. Quelques décisions sont votées :

- Championnat par équipes départemental : il a été décidé à l'unanimité de rembourser la totalité des engagements payés par les clubs, sans faire de prorata en fonction du nombre de journées jouées.

- Championnat Jeunes et Pongistes en herbe : il a été décidé à l'unanimité de rendre gratuit la totalité des engagements jusqu'à la fin de l'olympiade (2024). Notre priorité est de relancer l'activité en donnant une importance forte aux jeunes.

- Critérium Fédéral : la Ligue du Grand Est a décidé de rembourser la totalité de la part régionale ainsi que la totalité de la part départementale, en utilisant le fonds de solidarité abondé en partie par les comités départementaux la saison dernière.

Concernant le remboursement des licences, le Comité des Ardennes a décidé de patienter car l'impact serait tellement faible de rembourser la part départementale.

### **4- Eté 2021**

Des projets sont évoqués afin d'occuper l'espace cet été : caravane du tennis de table en extérieur, coupe des Ardennes d'été, stages de reprise, brocantes, tournois genre « Estivales »

## **5- Saison 2021/2022**

Plan de relance : actions départementales, aides financières et/ou humaines, ...

Les clubs ardennais seront consultés lors d'une prochaine réunion à distance qui sera tenue en mai prochain.

Catalogue de propositions :

. Écoles, clubs (3 séances gratuites encadrées par Sébastien), entreprises, extérieur, anniversaire, .....

## **6- Informations diverses**

Organigramme :

. Démission de Morgan AUCHTER (secrétaire)

. Mise en retrait pour cause professionnelle de Jordan GUILLAUME (Président de la Commission sportive)

= > Travailler sur un nouvel organigramme pour la saison 2021/2022.

Site internet :

. Les échanges avec sports-régions sont sur le point d'aboutir notamment sur le fait de proposer aux clubs ardennais la possibilité d'avoir un site « plaquette » sur le site du Comité. Les essais devraient être effectués dans les prochains jours, l'objectif est d'avoir un nouveau site pour la saison prochaine.

Mise à jour du siège social :

. Multiples demandes effectuées : par courrier au 2<sup>ème</sup> semestre 2020 puis modifiée en janvier 2021 puis refaite complètement en ligne en mars. Cette dernière a été refusée pour des éléments futiles ... il faudra la refaire complètement ...

Expert comptable : recherche d'un nouveau cabinet, plusieurs demandes sont en cours.

Paies : possibilité avec Impact emploi : dispositif régional très intéressant, utilisé par de nombreuses associations notamment dans les Ardennes et notre ligue.

Subventions : plusieurs dossiers sont en cours : Fonds de solidarité / Emploi / ESS / ANS

Webinaires FFTT à venir :

. Le 21 avril sur les aides financières

. Le 28 avril sur le kit de communication

Gala en juin 2022 : contacts établis, lieu à définir et budget de 15 000 à 20 000 euros

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h15.*

**Julien DUPONT,**



**Président.**

**Daniel HUBERT,**



**Trésorier Général.**